

Berne, le 8 décembre 2017

Monsieur le président du Conseil d'administration,  
Monsieur le CEO de Keystone\_ats,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,  
Mesdames et Messieurs les membres de la direction,

La Commission de rédaction (CoRé) a été chargée de s'adresser à la Direction générale et au Conseil d'administration. Des assemblées de rédaction se sont tenues à Berne, Zurich et Lausanne, auxquelles 57 membres de la rédaction ont participé. L'ensemble de la rédaction, avec une exception, a soutenu la résolution à l'issue d'une consultation. Par la présente, nous vous faisons donc part des préoccupations de la rédaction.

La rédaction est extrêmement préoccupée par les récentes annonces de gel des embauches et de fusion. Nous redoutons des restructurations d'envergure, de nouvelles réductions des effectifs ainsi que l'abandon de principes journalistiques. Ces inquiétudes sont alimentées tant par les difficiles négociations tarifaires avec nos clients que par la mise en œuvre prochaine de la fusion avec Keystone. Nous sommes aussi inquiets pour nos collègues du service IT et de l'administration, sur qui nous comptons chaque jour dans notre travail.

L'ats est une entreprise qui nous tient à cœur. Elle a toujours véhiculé des valeurs telles que la crédibilité, l'indépendance, la transparence, l'impartialité et la solidarité entre les régions linguistiques du pays. Nous tenons absolument au maintien de ces lignes de conduite. L'ancrage régional et l'indépendance rédactionnelle vis-à-vis des éditeurs, des entreprises et des administrations doivent impérativement rester les fondements de notre agence.

Nous vous tendons la main aujourd'hui pour entamer un dialogue constructif. Nous souhaitons discuter avec vous de l'avenir de l'entreprise avant que des décisions importantes ne soient prises. Nous attendons aussi des réponses aux questions qui nous taraudent depuis quelques semaines.

Les points suivants sont primordiaux à nos yeux :

- Le développement annoncé des activités PR ne doit en aucun cas entraîner un amalgame des relations publiques et du travail journalistique. Ces tâches diamétralement différentes ne devront pas être effectuées par les mêmes collaborateurs.
- L'ats ne travaille pas gratuitement. Aucune prestation ne doit être offerte gratuitement, comme c'est à nouveau prévu pour les vidéos en 2018. Le nouveau modèle tarifaire a été adopté par le Conseil d'administration et doit être appliqué. Nous ne tolérons aucun rabais caché à des clients, même par des échanges de contenus de quelque nature que ce soit.
- Sur le plan comptable, les différents médias (texte/photo/vidéo) doivent être présentés séparément. La rédaction exige l'entière transparence quant aux coûts réels de tous les services « texte » de toutes les langues. Elle demande aussi à être informée sur les frais généraux.
- La rédaction exige aussi une discussion sur les contenus. Les différentes manières de travailler (centrale, bureaux régionaux, sport,...) doivent impérativement être prises en compte dans cette réflexion.
- Un-e journaliste expérimenté-e doit siéger au sein de la direction.
- Nous nous opposons à ce que la future Keystone\_sda/Keystone\_ats devienne une entreprise à but purement lucratif : ce n'est qu'en maintenant le modèle actuel – sans but lucratif – que

l'entreprise peut garder des réserves pour les moins bonnes années. Par ailleurs, le versement de dividendes remettrait en question la contribution financière de la Confédération à l'ats qui vient d'être décidée.

- L'entreprise doit continuer à accorder une valeur importante à la formation de jeunes journalistes/stagiaires RP. Nous demandons que l'engagement de nouvelles et nouveaux stagiaires se poursuive.

Nos revendications s'appuient sur les statuts de l'ats, traduits du document original en allemand. Ainsi, la rédaction « a le droit d'être entendue avant des décisions importantes de l'entreprise qui touchent les collaborateurs professionnellement et personnellement ». Et « si la direction ne décide pas de sa propre autorité, elle est tenue de porter à la connaissance de l'organe de décision le point de vue de la rédaction ». Des décisions importantes qui justifient le droit de prendre position sont, selon les statuts, « en particulier des mesures touchant le personnel, de nature technique, administrative et financière, mais aussi en cas d'une 'évaluation de la situation' (ligne de conduite, mandat de prestations) ».

Pour toutes ces raisons, nous attendons de pouvoir discuter dans les meilleurs délais de notre avenir avec la Direction et le Conseil d'administration. Nous proposons la mise sur pied immédiate d'un groupe de travail, au sein duquel la rédaction est représentée par un membre de la CoRé. Nous tenons à apporter notre vision des choses et nos idées afin d'élaborer avec vous les meilleures solutions possibles. Nous exigeons le droit d'avoir voix au chapitre avant que des décisions définitives ne soient prises. C'est pourquoi nous réclamons un premier entretien avec M. Markus Schwab avant l'adoption par le Conseil d'administration du budget 2018 le 13 décembre.

Dans l'attente d'une prompt réponse ainsi que d'une proposition de date pour un entretien, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

La rédaction de l'ats et la CoRé